

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Teilereiniger BMP mild alkalisch****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de nettoyage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+352 8002 5500 (Centre Antipoisons)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 3; H412

Eye Dam. 1; H318

Skin Corr. 1B; H314

STOT SE 3; H335

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05



SGH07

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

2-aminoéthanol

Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de danger (UE)	
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	
P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration
			%
1	2-aminoéthanol		
	141-43-5 205-483-3 603-030-00-8 01-2119486455-28	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 3; H412	>= 5,00 - < 10,00 % en poids
2	p-cumènesulfonate de sodium		
	15763-76-5 239-854-6 - 01-2119489411-37	Eye Irrit. 2; H319	< 2,50 % en poids
3	(Z)-octadec-9-énylamine, éthoxylée		
	26635-93-8 500-048-7 - -	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 2,50 % en poids
4	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one		cf. note bas de page (1)
	2634-33-5 220-120-9	Acute Tox. 4*; H302 Aquatic Acute 1; H400	< 0,05 % en poids

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

	613-088-00-6 -	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411		
5	N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine			
	2372-82-9 219-145-8 - 01-2119980592-29	Acute Tox. 3; H301 Aquatic Acute 1; H400 Skin Corr. 1B; H314 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 1; H410	< 0,10	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*; **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa, différemment / complémentaiement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	STOT SE 3; H335: C >= 5%	-	-
4	-	Skin Sens. 1; H317: C >= 0,05%	-	-
5	-	-	M = 10	-

N°	Voie d'absorption, organe cible, effet concret
5	H373 -; reins; -

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Consulter le médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxydes phosphoriques; Oxyde d'azote (NO_x); vapeurs ou gaz corrosifs

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec.

Température de stockage recommandée

Valeur température ambiante

Stabilité au stockage

Valeur > 36 mois

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Liste des valeurs limites contraignantes d'exposition professionnelle			
2-aminoéthanol			
	VLE (courte durée)	7,6 mg/m ³	3 ppm
	VLE (8h)	2,5 mg/m ³	1 ppm
	Remarque/s	Peau	
2006/15/EC			
2-Aminoethanol			
	VLE (courte durée)	7,6 mg/m ³	3 ppm
	VLE (8h)	2,5 mg/m ³	1 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC**valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	2-aminoéthanol			141-43-5 205-483-3
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	3,3 mg/m ³
2	p-cumènesulfonate de sodium			15763-76-5 239-854-6
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	7,6 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	53,6 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	2-aminoéthanol			141-43-5 205-483-3
	orale	(chronique) à long terme	local	3,75 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	0,24 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	2 mg/m ³
2	p-cumènesulfonate de sodium			15763-76-5 239-854-6
	orale	(chronique) à long terme	systémique	3,8 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	3,8 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	13,2 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	2-aminoéthanol		141-43-5 205-483-3
	Eau	eau douce	0,085 mg/L
	Eau	eau marine	0,0085 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,028 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,434 mg/L
	Eau	eau marine sédiment	0,0434 mg/L

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

	sol	-	0,0367	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
2	p-cumènesulfonate de sodium		15763-76-5 239-854-6	
	Eau	eau douce	0,23	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2,3	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées. - filtre A ou appareil respiratoire autonome

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel	>	0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur	
liquide	
incolore	
Odeur	
caractéristique	
Seuil olfactif	
Donnée non disponible.	
pH	
Valeur	10,2
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

Donnée non disponible.

Point de fusion / intervalle de fusion

Donnée non disponible.

Point de décomposition / intervalle de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

non oxydant

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible.

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;

Donnée non disponible.

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur

Donnée non disponible.

Taux d'évaporation

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	1,02	g/cm ³
Température de référence	20	°C

Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

Solubilité(s)

Donnée non disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
log Pow		-2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode		OCDE 107	
Source		ECHA	

Viscosité

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Ne sont pas connues.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts; acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Teilereiniger BMP mild alkalisch
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
DL50		1089	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
DL50	>	7000	mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	rat		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OCDE 401		
	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
N°	Nom du produit
1	Teilereiniger BMP mild alkalisch
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

DL50	2504	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin	
Méthode	OCDE 402	
Source	ECHA	
2	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5 239-854-6
DL50	>	2000 mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	lapin	
Méthode	CAS 28348-53-0	
Source	OCDE 402	
	ECHA	

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)

N°	Nom du produit
1	Teilereiniger BMP mild alkalisch
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
CL50	>	1,487	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
2	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
CL50	>	6,41	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces concerne	rat		
Source	CAS 28348-53-0		
	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Corrosif		
2	p-cumènesulfonate de sodium	15763-76-5	239-854-6
Espèces concerne	lapin		
Méthode	CAS 28348-53-0		
Source	OCDE 404		
Évaluation	ECHA		
Evaluation/Classement	irritant faible		
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Espèces	lapin		

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

Méthode	OCDE 405
Source	ECHA
Évaluation	Corrosif
2	p-cumènesulfonate de sodium 15763-76-5 239-854-6
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Source	ECHA
Évaluation	irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
2	p-cumènesulfonate de sodium 15763-76-5 239-854-6		
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
concerne	CAS 28348-53-0		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		

Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	p-cumènesulfonate de sodium 15763-76-5 239-854-6		
Type d'examen		Chromosome aberration test	
concerne	CAS 28348-53-0		
Méthode	OECD 474		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancérogénicité			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		300	mg/kg bw/d
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification		

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

	ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
NOEC	10	mg/m ³	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 412		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
CL50		349	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Cyprinus carpio		
Méthode	440/2008/EC C.1.		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
NOEC		1,24	mg/l
Durée d'exposition		41	jour(s)
Espèces	Oryzias latipes		
Méthode	OECD 210		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
CE50		65	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	440/2008/EC C.2.		
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
NOEC		0,85	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
CE50		2,8	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
---	--	--	--

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
EC10	>	1000	mg/l
Durée d'exposition		30	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	>	90	%
Durée		21	jour(s)
Méthode	OCDE 301 A		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Facteur de bioconcentration (FBC)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
FBC	2,3 - 9,2		
Méthode	Calcul du modèle QSAR		
Source	ECHA		

Coefficient de partage: n-octanol/eau

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	2-aminoéthanol	141-43-5	205-483-3
log Pow		-2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT.
Evaluation vPvB	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations**Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU**Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	8
Code de classification	C7
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	80
Numéro ONU	UN3267
Nom technique	LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
Sources de danger	2-aminoéthanol (Z)-octadec-9-énylamine, éthoxylée
Code de restriction en tunnels	E
Étiquette	8

14.2 Transport IMDG

Classe	8
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3267
Nom et description	CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S.
Sources de danger	2-aminoethanol (Z)-octadec-9-enylamine, ethoxylated
EmS	F-A, S-B
Étiquettes	8

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	8
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3267
Nom et description	Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s.
Sources de danger	2-aminoethanol (Z)-octadec-9-enylamine, ethoxylated
Étiquettes	8

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch**Code produit:** 174999**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 24.11.2020**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** LU**Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Les agents de surface contenus dans ce produit sont conformes au règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom commercial : Teilereiniger BMP mild alkalisch

Code produit: 174999

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 24.11.2020

Version remplacée: -, établi le: -

Région: LU

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357,
e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769447